



N° 10 | JUIN 2023

aubon'infos

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE D'AUBONNE



Agir pour protéger notre campagne

page 2-3

ÉNERGIES

Subventions
à saisir !

page 4

PRIX DE LA VILLE

Récompensez ceux qui
font rayonner Aubonne !

page 5

PORTRAIT

Vos experts
du construit

page 6 et 7

1^{ER} AOÛT

Grande fête
au Château

page 8

Lutte contre le littering et les néophytes



Jeter une canette dans un champ, un geste parfaitement évitable qui peut causer la mort lente et douloureuse d'un animal.

© N.Huber

Bonne conscience et belle campagne

De plus en plus de déchets sont abandonnés dans la nature, avec parfois des conséquences dramatiques sur le bétail. Les agriculteurs en appellent à la conscience de chacun. La lutte contre les néophytes est, elle aussi, l'affaire de tous.

Un inconnu a balancé des déchets sur votre balcon ou laissé son chien se délester dans votre jardin. Vous êtes fâché, triste, dégoûté par ce manque de civisme — ou tout cela à la fois ? Nos agriculteurs connaissent bien ce sentiment : leurs propriétés (champs, vignes, forêts) sont continuellement victimes de littering.

Cette pollution serait en forte croissance, selon Christophe Hostettler et Christian Streit, agriculteurs et membres du Conseil communal aubonnois. Il va de pair avec l'évolution des habitudes (drive-in, vélos, trains du soir...) et avec un certain laisser-aller général. « *Si cela continue, nos belles campagnes vont ressembler de plus en plus à des banlieues* », regrette Christian Streit.

Près des routes et des arrêts de transports, on trouve tout ce que les gens jettent sur leur passage : bouteilles en verre, cannettes d'alu, emballage de fast food... Autour de la zone commerciale sont abandonnés les encombrants emballages. Dans les endroits plus isolés et discrets surgissent régulièrement des meubles, des pneus de voiture, des matériaux de chantiers, des restes de jardinage... Laissés là juste pour éviter d'éventuelles taxes à la déchetterie.

Les agriculteurs passent ainsi de plus en plus de temps à ramasser les déchets avant de pouvoir commencer leur travail. Ces heures perdues ne sont que le sommet de l'iceberg.

Les excréments de chiens — y compris ceux jetés avec leur petit sac rouge — sont un fléau, relèvent les deux agriculteurs. Quand on travaille dans les champs et les vignes, impossible de ne pas marcher dedans. Plus grave : la matière fécale et les résidus pharmaceutiques qu'elle contient (antibiotiques, anti-poux...) risquent de contaminer le bétail. « *Une vache ne trie pas : elle prend 15cm² d'herbe et ce qui vient avec* », raconte Christophe Hostettler. « *Elle peut en tomber malade, occasionnant au passage d'importants frais vétérinaires.* »

C'est parfois plus dramatique encore, précise Christian Streit. Quand une faucheuse passe sur une canette inaperçue

Lutte contre le littering et les néophytes

dans un herbage, elle la transforme en petites lames de rasoir. « Les vaches les avalent et, par la rumination, ces lames font des aller-retour dans leur système digestif, les tailladant de l'intérieur. Je peux vous dire que ce n'est pas une mort agréable. » Les cas ne sont pas rares : « Le Journal de Morges » relatait le 25 mai dernier la mort de cinq bêtes en huit mois à Clarmont.

Les conséquences à long terme — dont la pollution des sols et des eaux — sont moins visibles, mais pas moins importantes. Les déchets de jardin abandonnés contribuent à propager les néophytes (voir ci-dessous).

« Les sacs en plastique sont aussi une catastrophe », lâche Christophe Hostettler. « Il y en a vraiment partout. Ils s'envolent, finissent dans les ruisseaux, puis les rivières, le lac et plus loin... » Le paradoxe, souligne Christian Streit, « c'est qu'on se mobilise ensuite pour sauver les océans. Ne pas jeter son plastique dans les champs y contribue beaucoup et coûte moins cher. »

Des solutions ? Il y a la sensibilisation et la communication. L'affichage ? « On ne peut pas planter partout des panneaux contre le littering, comme sur les pistes de ski ! » Pour les deux agriculteurs, la seule solution efficace passe par le portemonnaie.

« Il faudrait des consignes sur les bouteilles et les cannettes en alu pour inciter les gens à les ramener. Ou des amendes beaucoup plus sévères en cas de littering. Si elles se comptaient en centaines ou milliers de francs, les contrevenants hésiteraient à recommencer... »

Le pire, concluent les deux agriculteurs, c'est qu'on ne devrait pas avoir besoin de punir. Ne pas balancer ses déchets chez les autres, ce n'est pas compliqué. Une simple affaire de conscience. « Heureusement, la grande majorité des gens font attention », souligne Christophe Hostettler. Reste à convaincre les autres. ■

Aubonne s'engage contre les laurelles

Facile de contribuer à la lutte contre le littering : il suffit de ne pas jeter ses déchets dans la nature. Lutter contre les plantes invasives est plus compliqué, mais chacun peut contribuer.

La nouvelle campagne que lance dès maintenant Aubonne contre les laurelles (ou lauriers-cerise) est un exemple. Appréciables depuis longtemps par les propriétaires de jardin, car elles forment une haie toujours épaisse et verte, les laurelles viennent d'être interdites par le Canton de Vaud et devraient être mises sur Liste noire par la Confédération en 2024. Les personnes qui en ont sont invitées à s'annoncer à la Commune ; l'arrachage et le remplacement par une espèce indigène seront (partiellement) subventionnés par le Canton et par le Parc Jura vaudois.

Longtemps passés inaperçus, les problèmes posés par les néophytes (littéralement « nouvelles plantes ») sont devenus incontournables. Certaines sont dangereuses pour la santé (brûlures de la berce du Caucase, allergies à l'ambrosie...). D'autres sont dangereuses pour

nos biotopes : elles prennent la place d'espèces locales (réduisant la biodiversité), contribuent à l'appauvrissement des sols et à la fragilisation des berges.

L'interdiction de vente des plantes concernées est une première mesure (pas toujours immédiatement suivie). La vraie bataille a lieu sur le terrain. À Aubonne comme ailleurs, on forme les collaborateurs des Services extérieurs à l'identification et à l'arrachage. On informe la population. On sensibilise les écolières et écoliers. On élimine, encore et encore — cela peut prendre des années.

Heureusement, ni berces ni ambrosies n'ont été repérées chez nous. Mais d'autres néophytes nuisibles sont présentes. Il y a de la renouée du Japon au bord de l'Armary à Montherod et derrière le kiosque à Aubonne. Les Services extérieurs veillent au grain, car cette plante, qui déstructure les sols, repart de plus belle si on en laisse ne serait-ce qu'un fragment. Il y a aussi de la vergerette sur tout le territoire communal. Au grand dam des agriculteurs : ces petites fleurs, qui monopolisent des surfaces toujours

plus grandes, sont pauvres en matières nutritionnelles et font donc un mauvais fourrage. ■

Info et documentation

Parc Jura vaudois :

www.parcjuravaudois.ch/fr/projets/invasives

Info Flora : www.infoflora.ch/fr/neophytes

Applis smartphones

PlantNet : identification facile de plantes

InvasivApp : recensement des invasives



Le Parc Jura vaudois, bonne source d'info sur les néophytes.



L'achat d'un vélo électrique fait partie des gestes pouvant bénéficier d'une subvention.

© Unsplash

Les bons gestes récompensés

Vous lancez un projet ou adoptez une pratique favorisant la transition énergétique? Annoncez-le à la Commune et vous pourriez recevoir une subvention!

Des subventions seront accordées, par exemple, à un ménage qui renoncerait pour de bon à une voiture (500.-). À une personne qui achèterait un abo général ou « Moins de 25 ans » des CFF (respectivement 200.- et 100.-). Ou même à celle qui achèterait un vélo électrique ou pliable. Des projets citoyens et des projets liés à la biodiversité pourront aussi être soutenus.

Tout ceci dès le 1^{er} juillet avec l'entrée en vigueur du nouveau règlement sur le Fonds communal pour la promotion des énergies renouvelables.

Le fonds, alimenté par une taxe sur la consommation d'électricité, a été créé en 2009 pour favoriser les initiatives réduisant l'impact sur l'environnement. Près de 1,3 million de francs ont été distribués jusqu'ici. Dont 92% sont allés aux bâti-

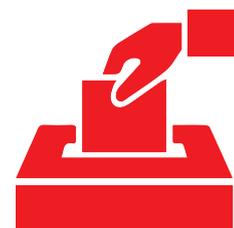
ments, principales cibles visées par le fonds (panneaux solaires et isolation).

La transition énergétique est l'affaire de toutes et de tous, les subventions devraient aussi bénéficier aux locataires, a estimé la commission consultative Énergie et environnement. Elle a donc proposé à la Municipalité de modifier le règlement du fonds pour englober tous comportements induisant une diminution d'énergies fossiles. Le nouveau règlement a été adopté fin mars par le Conseil communal.

L'augmentation des subventions est possible, car le fonds était excédentaire. Près de 185 000 francs ont été versés aux comptes communaux ces dernières années. ■

**Infos et demande de subvention :
Services techniques :
travaux@aubonne.ch**

Qui succédera à Lorette Killias Leutwiler à la Municipalité ?



Suite à la démission annoncée de Lorette Killias Leutwiler, Aubonne va organiser une élection complémentaire. Son premier tour aura lieu le 3 septembre. Si nécessaire, un second tour se tiendra le 24 septembre.

Les candidates et candidats ont jusqu'au 7 août pour s'annoncer et déposer leur liste auprès du Greffe (délai réglementaire de sept semaines avant l'élection). À noter que seuls des Aubonnoises et Aubonnois peuvent se présenter, Montherod ayant déjà « son » élu (Laurent Auchlin). Ce n'est qu'à partir des prochaines élections communales de 2026 qu'on ne formera plus qu'un seul arrondissement électoral.

La personne élue reprendra le dicastère de la démissionnaire, qui englobe les affaires sociales, la petite enfance, l'office de la population, le tourisme, les sports, la culture, les sociétés locales et les manifestations, la mobilité et les transports publics, l'informatique et la communication. L'entrée en fonction de la nouvelle Municipale ou du nouveau Municipal est prévue au 1^{er} octobre.

Lorette Killias Leutwiler avait été élue au deuxième tour des élections de mars 2021, après quatre ans passés au Conseil communal. Elle est mariée, mère de deux jeunes filles et travaille pour son agence LKL Marketing & Communication. C'est à regret qu'elle a décidé de quitter la Municipalité, dont l'engagement est devenu inconciliable avec sa vie familiale. ■

Pour la promotion d'Aubonne

Connaissez-vous une personne ou un groupe contribuant au rayonnement de notre commune dans le canton, en Suisse ou plus loin? Si oui, proposez-les au jury du Prix de la Ville d'Aubonne. Récompense potentielle: un diplôme et un joli chèque.

Marcel Schwab a grandi à Aubonne, où il a aussi passé 30 ans au Conseil communal. Il aime sa commune et, en 2005, il propose d'honorer celles et ceux qui contribuent à la faire aimer. La Municipalité accepte aussitôt l'idée, le Prix de la Ville d'Aubonne est né.

« Nous voulions voir plus large qu'un simple mérite sportif », raconte l'instigateur (et toujours président du jury). « Alors le Prix de la Ville récompense des personnes ayant contribué au rayonnement d'Aubonne par leur activité artistique, culturelle, professionnelle ou sportive. »

Presque 20 ans plus tard, le palmarès confirme cette belle ouverture (voir ci-contre). On y trouve des musiciens, un illustrateur, des clubs sportifs, des fromagers, un apiculteur, des éditeurs, des personnalités très engagées dans la vie sociale... Le plus célèbre des lauréats est sans doute le cinéaste Lionel Baier qui, en interview, « évoque souvent sa carrière débutée comme placeur au cinéma Rex! »

Rejoindre cette liste paraît flatteur, pourtant les candidats ne se bousculent pas vraiment. « Nous recevons en moyenne trois ou quatre candidatures par année », précise Marcel Schwab. Le nombre est parfois tombé à deux, voire à une. Pourquoi si peu? « Par ignorance du Prix ou, souvent, par modestie: les gens pensent que leur action n'a pas assez d'intérêt! »

Que faire si l'on connaît quelqu'un méritant cette distinction (attention: pas d'autocandidature)? D'abord, lui demander la permission de l'inscrire. Ensuite, constituer un petit dossier de présentation: lettre, photos, articles de presse s'il y en a... Enfin, remettre le dossier scellé au Bureau du Greffe avant le 30 septembre.

Le jury se réunit début octobre, il découvre les dossiers et les note sur plusieurs critères (créativité, compétence, connaissance, rayonnement, exemplarité, coup de cœur). Le Prix de la Ville est remis fin novembre lors du Baz'Art (dont l'initiatrice Bridget Doudot-Green a été distinguée en 2010). La cérémonie « toujours très sympa! » est ouverte au public. La personnalité gagnante reçoit un diplôme officiel et un chèque de 2000 francs. Suit un apéro, offert lui aussi par la Commune. ■



Marcel Schwab, initiateur du Prix et président du jury. © N.Huber

Plus de précisions sur aubonne.ch, rubrique « Activités culturelles »

Les lauréats distingués jusqu'ici

Culture

Vincent Maurer – musicien
Lionel Baier – cinéaste
Jean-Paul Dégletagne – L'Arboretum
La Dentcreuze – théâtre
Albin Christen – illustrateur
L'Écho du Chêne – fanfare
Laurence Marti et Daniel Lüthi – ouvrages d'histoire « Les Petits Carrés »
Jacqueline Creteigny – notamment pour les Aubonn'Apéros
Pascal Lincio – mise en lumière de l'histoire de la Ville
Bridget Doudot-Green – Baz'Art

Social

June Brot – soutien aux seniors
Dante Trotta – Samaritains du Cœur de La Côte

Entreprises locales

Jean-François et Gisèle Burnet – fromages de chèvre
Guillaume Schneider, apiculteur – Association Mellifera

Sports

Juniors A du FC Chêne
Pierre-Alain Blanc – Triathlon d'Aubonne
La Gym d'Aubonne

Gros plan: les Services techniques

Vos experts en construction

L'aménagement du territoire, les constructions, l'énergie sont des domaines très complexes. Heureusement, Aubonne peut compter sur une équipe de facilitateurs à disposition des Autorités et des citoyens. S'adresser à elle en amont évite bien des soucis.



L'équipe des Services techniques (de gauche à droite) : Fanny Duclos, Richard Calderini, Caroline Emmenegger et Dominique Laure Ruffieux.

Les Services techniques comprennent les Services extérieurs et les Services industriels, déjà présentés dans nos pages. Il nous reste à évoquer sa dernière mission, qui n'est pas des moindres, souligne son responsable Richard Calderini: «*Être la courroie de transmission pour tout ce qui touche à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme!*»

La formule simple cache une large palette: la maintenance des bâtiments appartenant à la Commune dont les écoles (lire page 7) et la piscine, les manifestations, l'éclairage public, les subventions environnementales, le suivi de chaque construction, la police du commerce (avec les agents de la Sécurité publique). Autour du responsable, une petite équipe: Caroline Emmenegger (police des constructions), Dominique Ruffieux et Fanny Duclos (accueil, secrétariat).

L'aménagement du territoire est un domaine très complexe. Il est dominé par les lois fédé-

rales (LAT), cadré par les lois cantonales et exécuté par les règlements communaux. Et ces trois étages évoluent sans cesse, suscitant des effets en cascades. «*Aubonne est aussi championne du plan de quartier*», relève Richard Calderini, «*elle en compte plus de vingt!*» Pas facile d'orienter la Municipalité et les citoyens dans ce dédale de règles, d'obligations et d'interdits.

La construction d'une maison — qui implique les Services techniques à chaque étape — illustre bien la complexité de leur tâche.

«*Les propriétaires ou les architectes nous présentent leurs projets et nous devons tout vérifier: les plans, les documents, la conformité aux règlements...*», raconte Caroline Emmenegger. «*Nous les conseillons et guidons, nous leur faisons compléter les dossiers. Puis nous préparons les mises à l'enquête*» (ces dernières sont désormais consultables sur www.aubonne.ch). Arrivent ensuite les épineuses conciliations en cas

d'oppositions. Puis la surveillance du chantier. Puis la vérification de la conformité de ce qui a été construit (hygiène, sécurité...). Et, enfin, la délivrance du permis d'habiter ou d'utiliser. Au total, plusieurs mois d'allers-retours.

«*C'est un flot continu, car il y a eu 90 mises à l'enquête en 2022!*», relève Caroline Emmenegger. Le nombre est en forte augmentation, surtout depuis 3 ans. «*Ces 20 dernière années, on en comptait une quarantaine en moyenne!*», rappelle Richard Calderini.

Ardus pour les experts, les requis et processus sont souvent obscurs pour les particuliers. Se mêlent les règlements liés à l'esthétique (impératifs au Vieux-Bourg, mais en vigueur partout), à l'intérêt des voisins, à la santé (amiante...), la sécurité (BPA), l'hygiène et d'autres. Ceci pour toute nouvelle construction (piscine, cabane de jardin...), mais aussi pour les

Gros plan: les Services techniques

rénovations. Les risques de non-conformité — et donc de blocages des projets — sont nombreux.

Il y a bien un moyen très efficace d'éviter une foule de soucis : « *Il faut nous annoncer tous les travaux, et le faire assez tôt à l'avance!* » On y pense que pour les gros travaux (changements aux façades, coupes d'arbres, panneaux solaires...), mais mieux vaut le faire aussi pour les autres (carrelage, peintures par des pros...). Même quand un permis n'est pas nécessaire, une simple annonce par email

peut lever bien des obstacles (un bête formulaire oublié, notamment). Elle permet aussi aux Services techniques de botter en touche les toujours plus nombreuses délations de voisins inquiétés par la présence d'une camionnette de peintres ou d'ouvriers...

« *Nous avons un peu la réputation d'être "Ceux qui disent non"* », regrette Fanny Duclos. « *Nous sommes au contraire des facilitateurs, et c'est ce que nous aimons par ce travail!* » Elle et Dominique Ruffieux sont même entièrement au service de tous

ceux qui ont des questions. « *Le message semble heureusement passer: on nous consulte de plus en plus!* »

L'ambiance animée du service en témoigne : les visiteurs se succèdent au guichet, le téléphone n'arrête pas de sonner, les emails affluent et les consultations sur rendez-vous (les mardis et jeudis après-midi) sont plébiscitées. Ces discussions en amont en éviteront bien d'autres en aval. Une chance, rappelle Richard Calderini : « *Certaines Communes n'ont pas de Services techniques!* » ■

Trois grands sites, trois solides responsables

Les Services techniques sont responsables de nombreuses infrastructures, dont les sites scolaires. Trois équipes s'en chargent, chacune confiée à un responsable. Leur mission : l'entretien et la maintenance des locaux et des espaces extérieurs, notamment pour assurer la sécurité des enfants.

Le Chêne : L'équipe de Martial Freymond compte sept personnes, dont trois à 100%. Leur vaste territoire couvre les deux collèges, les salles de sports, deux salles de spectacle, les cours de récré... « *Je fais aussi le lien avec les clubs sportifs qui viennent jouer dans nos salles. Et avec les sociétés louant les salles de spectacles — il s'y passe quelque chose presque chaque weekend!* »

Le Château : La mission est similaire pour Sébastien Hirschi, responsable du site qui englobe notamment le Temple, la salle Abraham Hermanjat, la Maison de Ville et l'Hôtel de Ville à Aubonne, en plus de la salle de Montherod). Le territoire de son équipe (deux personnes à 100%, une à 50% et un apprenti) accueille ainsi de multiples événements : « *Nous avons les séances du Conseil communal, des réunions de parents d'élèves, plusieurs fêtes, dont le 1^{er} Août, et même des ma-*

riages! » Maintenance et entretien y sont particuliers, vu l'importance historique de plusieurs de ces lieux.

Pré-Baulan : Ce site est plus modeste, Stéphane Dufour se charge seul de sa maintenance et les nettoyages sont externalisés. Il inspecte régulièrement la vaste salle de gym (900m²), les quatre vestiaires, le coin musculation, les locaux

de matériel... « *Je remets en état tout ce qui ne l'est pas* », précise-t-il. « *Cela va du changement d'une ampoule à la réparation d'un engin de gymnastique!* ». Ce n'est pas la seule mission de Stéphane Dufour aux Services techniques : il est aussi responsable des manifestations, ce qui demande une grande disponibilité ainsi que beaucoup de préparation en amont et de travail en aval. ■



Debout (de gauche à droite) : Fernandes Faustino, Alfredo Vieira, Sébastien Hirschi, Stéphane Dufour.
Assis (de gauche à droite) : Serge Pittet et Renato Corazzo. **Manquant :** Martial Freymond.



La Fête nationale retrouve le Château

Les convives — et le beau temps — sont conviés le 1^{er} août à Aubonne, après une première étape à Montherod. Au programme, des valeurs sûres qui rassembleront jeunes et moins jeunes.

Les festivités commenceront le matin à Montherod par une joute sportive devenue traditionnelle: le tournoi de pétanque. Les paires de concurrentes et concurrents s'y affronteront sur les terrains du club local. De la petite restauration est prévue pour le diner.

La suite se déroulera au Château d'Aubonne avec une autre joute amicale annuelle: le match aux cartes. C'est aussi là que seront montés de nombreux stands de nourritures et boissons. Et que les enfants pourront bricoler leurs lampions. Les orateurs se succéderont au podium pour la lecture du Pacte de 1291, le message de

l'Église et le mot du président du Conseil communal (en l'occurrence Olivier Gétaz).

En soirée, ni bûcher ni feu d'artifice (interdits sur le site historique), mais le cortège aux lampions dans les rues de la ville. Et, parions-le, plein de bonne humeur autour des tables.

Comme toujours, les sociétés locales s'impliquent avec enthousiasme dans l'organisation et l'animation de l'événement. Il y aura, entre autres habitués, la fanfare l'Écho du Chêne, les Neu-Neu, l'Amicale des pompiers, la Jeunesse Montherod-Pizy ou encore l'Apé Aubonne Gimel Etoy.

La dernière édition du 1^{er} Août au Château a eu lieu en 2021. Un demi-millier de personnes avaient participé, toute heureuses de tourner la trop longue page « pandémie Covid ». ■



La cour du Château offre une nouvelle fois son superbe décor à la Fête nationale.

Les Aubonn'Apéros célèbrent leur 15^e anniversaire cet été



Une soirée spéciale aura lieu le 30 juin avec une « fanfare déambulatoire » en invitée spéciale.

La Société de développement d'Aubonne et environs (SDA) a décidé de marquer le 15^e anniversaire de « ses » Aubonn'Apéros. Elle s'associe au *Six Pompes Summer Tour*, le festival itinérant de spectacles d'arts de rue, et convie la FBI (Fanfare balkanique illimitée), un groupe de joyeux musiciens.

Comme d'habitude, une douzaine d'Aubonn'Apéros animeront notre été, chacun organisé par une société locale différente. Mais la SDA a tenu à organiser sa soirée anniversaire elle-même. Elle y proposera son traditionnel steak tartare accompagné de salades. L'événement aura lieu comme toujours sous les belles

arcades d'Aubonne, devant l'Hôtel de Ville, de 18h à 22h.

L'origine de cette institution de nos étés remonte à 2008. Jacqueline Cretegny, actuelle présidente de la SDA, trouvait les soirées un peu trop calmes, alors elle a proposé de les animer. Succès immédiat et jamais démenti: en 15 ans, 150 soirées auront rassemblé 200 personnes en moyenne et dégage des bénéfices bienvenus pour une quarantaine de sociétés.

Le premier Aubonn'Apéros 2023 a eu lieu le 26 mai. Le dernier sera le 8 septembre. ■

Info et dates : aubonne-tourisme.ch

Route lyrique



La Route lyrique de l'Opéra de Lausanne revient à Aubonne cet été. Elle nous propose cette fois « *L'Île de Tulipatan* ». Cette opérette parodique est signée par le maître du genre, Jacques Offenbach. Le Français est au sommet de sa gloire quand il la crée en 1868 à Paris. Fidèle à lui-même, il y mêle humour et réflexion sur son époque. L'un des thèmes abordés ici — l'identité sexuelle — reste pourtant d'actualité aujourd'hui. Bar tenu par la SDA. ■

**« *L'Île de Tulipatan* »,
jeudi 6 juillet, 19h30,
Centre sportif du Chêne.
Billets : Papeterie d'Aubonne
ou sur opera-lausanne.ch**